

Communiqué de Presse

Bruxelles, le 28 septembre 2012

Épargne ciblée KBC/CBC

-

Réalisez vos projets

Pour permettre à leurs clients d'atteindre encore plus facilement leur objectif d'épargne, KBC et CBC lancent à partir du 1^{er} octobre le Compte d'épargne ciblée KBC/CBC, une première sur le marché belge de la banque en ligne et du mobile banking. Ce compte permet aux clients d'épargner en vue d'un objectif spécifique de manière simple et visuellement attractive. Ceux-ci peuvent également partager leur objectif d'épargne sur leur compte Facebook et recevoir ainsi les encouragements, pécuniaires ou non, de leurs amis.

Modalités de fonctionnement

Les clients ouvrent un Compte d'épargne ciblée KBC/CBC et définissent un objectif (par exemple : vacances, voyages de noces, etc.), un montant à atteindre et peuvent y joindre une photo de leur choix pour illustrer leur projet. Ils peuvent suivre leurs efforts d'épargne grâce à un épargnomètre. Ils peuvent également partager leur objectif d'épargne avec leur famille et leurs amis grâce à l'app mobile banking. L'Épargne ciblée KBC/CBC leur permet de convertir leurs projets en objectifs d'épargne concrets et de voir clairement et facilement où ils en sont pour chacun d'eux. Chaque client peut ouvrir 5 comptes au maximum.

Chaque objectif peut être suivi et géré de près : épargner davantage, désépargner, changer d'objectif, introduire un ordre automatique ou clôturer l'objectif. Dès son lancement, le Compte d'épargne ciblée KBC/CBC sera également disponible via KBC/CBC-Mobile Banking sur *smartphone* (iPhone et Android). En fin d'année, une version pour iPad et tablette Android sera également disponible.

À qui s'adresse l'épargne ciblée KBC/CBC ?

Toutes les personnes physiques âgées d'au moins 11 ans peuvent ouvrir un Compte d'épargne ciblée KBC/CBC via KBC/CBC-Online et KBC/CBC-Mobile Banking. Des représentants légaux pourront ouvrir ce compte pour les mineurs de moins de 11 ans.

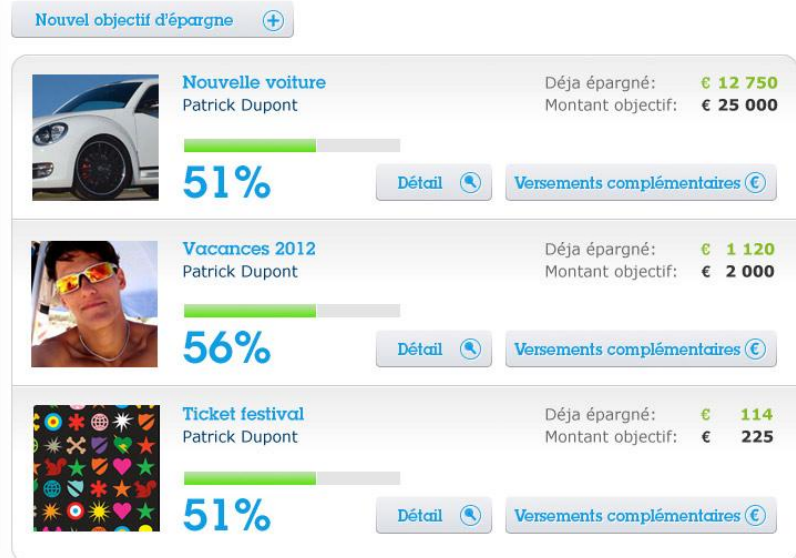
Tarifs

L'ouverture et la gestion du compte sont gratuites, les intérêts de l'épargne ciblée KBC/CBC sont les suivants : taux de base de 1% et prime de fidélité de 0,25%.

Illustrations d'épargne ciblée sur smartphone et Mobile Banking



Mes objectifs d'épargne



KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous 
www.twitter.com/kbc_group